que le premier coup de vent renversera.

Ce n'est point la première fois que pareil malheur arrive à la Grand Garde de Tournai, le bâtiment qui l'avait précédé avait eu même aventure.

« Il arriva aux graves et notables venles de Pasque de l'an 1606, dit Ph. de Hurges, que la vieille halle de dessus le grand marché, en laquelle se tenait la foire des toiles, et de là appelée d'ancienneté halle aux draps, fut portée par terre, n'en restait que les murs.

La halle aux draps qui s'écroula ainsi en 1606 datait de 1237.

En 1610 le chevalier de Lannoy posa la première pierre de celle qui vient de s'écrouler.

Rappelons que c'est du haut de cette tribune que le peuple assemblé entendit proclamer le 7 octobre 1795, la réunion de la Belgique à la France.

La halle aux draps avait perdu depuis longtemps sa destination première; en 1709 on y logeait des troupes: sous la République et l'Empire la Grand'Garde servait de salle de théâtre et de concert; sous le gouvernement Hollandais, elle était devenue un temple protestant

— Mouscron. — Arthur Hauwel s'est volontairement laissé enfermer dans l'église de Mouscron. Pendant la nuit, cet audacieux malfaiteur a fracturé quatre troncs et en a enlevé le contenu.

Comme il ne put parvenir à sortir de l'église, il se réfugia dans un confessionnal, mais il fut découvert par le sacristain qui s'empressa d'avertir la police de la présence de cet intrus.

Hauwel est maintenant incarcéré à Courtrai en attendant son transfert devant la cour d'assises de Bruges.

— Quérénaing. — Un triste accident, suivi de mort, est arrivé mardi matin, sur la route nationale de Quérénaing à Famars.

En descendant la côte de Quérénaing au viaduc du chemin de fer, un voiturier de Famars, conduisait son chariot chargé de sable, traîné par deux vaches attelées en file. La vache placée en tête ayant été dételée, la seconde s'emballa et renversa le conducteur qui fut sur-le-champ littéralement broyé sous les roues de sa voiture.

Plusieurs ouvriers des champs, qui se trouvaient à quelque distance de là, accoururent au secours de ce malheureux, mais il était sans vie quand ils le relevèrent.

— Famars. — L'incendie d'une voiture! voilà qui est assurément nouveau. Le fait s'est passé hier à Famars. Le bazar d'un marchand colporteur qui se trouvait là à pris a feu, on ne sait comment, et les marchandises qu'il contenait ont été en partie détruites. Les pertes, dit-on, s'élèveraient à 2300 fr. environ.

FAITS DIVERS

— Le train de marée qui devait partir avant-hier de Dieppe vers 7 heures, a subi un retard considérable par suite d'un accident arrivé au paquebot anglais « Marseille », faisant le service de Newhaven, à Dieppe. Ce navire, qui amenait 120 passagers, s'est mis à la côte sous les falaises de Biville, petite commune à mi-chemin de Dieppe à Eu.

Trompé par un brouillard d'une intensité extraordinaire, le capitaine, voulant éviter les roches d'Ailly, fit obliquer vers l'est. Tout à coup, le navire toucha sur un fond de sable et s'échoua.

Les passagers voulant débarquer, on mit les canots à la mer. En raison de l'état des flots, comme il était difficile d'aborder, les passagers durent gagner le rivage à pied, en marchant dans l'eau qui leur venait à la ceinture. Les hommes portaient les dames. Deux d'entre elles refusèrent cette aide et préférèrent sauter dans l'eau et marcher jusqu'à la côte.

On se procura des voitures dans les fermes du voisinage. D'autre part, la compagnie du chemin de l'Ouest, déployant un zèle qu'on ne saurait trop louer, prenait à Dieppe ou aux environs toutes les voitures disponibles et les envoyait à Biville pour ramener les passagers.

— Le mariage de M. Frère-Orban. — M. Frère-Orban, le ministre des affaires étrangères, qui assistait, à Vienne, aux noces de la princesse Stéphanie, racontait un épisode curieux de son mariage.

Il y a trente ans, M. Frère-Orban était un simple employé au ministère des finances; il avait rencontré dans le monde, une jeune fille, belle comme un ange; il en devint éperdûment amoureux et fut assez heureux pour lui faire partager son amour.

Mais les parents de la jeune fille ne voulurent pas consentir à accepter pour gendre un simple employé.

La jeune fille fut héroïque. Un soir, au théâtre, en pleine représentation, elle sauta au cou de M. Frère-Orban, et l'embrassa à plusieurs reprises, à la grande stupéfaction de tous les assistants.

Mme Frère-Orban avait conquis son mari de haute lutte!

Et ils ont vécu heureux.

Qu'on vienne donc blâmer les mariages d'inclination.

— Voici un suicide accompli dans des circonstances vraiment curieuses:

Cette nuit, vers une heure, un cocher, conduisant une voiture de louage, traversait le pont Saint-Louis lorsqu'il aperçut, contre le parapet, un individu qui se frappait d'un coup de couteau à la gorge. Le cocher sauta à terre et courut jusqu'à lui, mais au moment où il allait le saisir, l'individu lui jeta son chapeau et son arme à la figure, enjamba le parapet et se précipita dans la Seine.

Aux cris: « A l'eau! » du cocher, des agents en tournée accoururent sur le pont et aperçurent sur le fleuve l'individu qui nageait, porté par le courant contre les digues du quai aux Fleurs. Les agents coururent jusqu'à l'escalier du quai, l'attendant au passage sur la dernière marche. L'individu, nageant toujours, passa à une brasse de l'escalier.

— Mais abordez-donc, lui cria un gardien en lui tendant la main.

— Vive la France! répondit l'autre.

Et gagnant le large, il répéta le cri une seconde fois et disparut englouti par le fleuve sous le pont d'Arcole.

— Mgr Forcade, archevêque d'Aix, a failli, il y a trois jours, être victime, aux environs d'Avignon, d'un triste accident.

Le vénérable prélat revenait, dit le *Triboulet*, de l'abbaye des Prémontrés de Saint-Michel de Frigolet, rendue fameuse par le siège ridicule que les exécuteurs des décrets du 29 mars 1880 lui ont infligé.

En descendant vers la station de Graveson, les chevaux de l'équipage archiépiscopal, effrayés par le sifflet d'une locomotive, se sont emportés et ont renversé la voiture. Sa Grandeur n'a reçu, dans la chute, que quelques contusions; mais son grand vicaire et le cocher ont été, l'un et l'autre, assez grièvement blessés au bras.

M. de Cadillan, ancien maire de Tarascon, qui habite dans le voisinage du lieu où s'est passé l'accident, a recueilli le prélat et sa suite et leur a prodigué les premiers soins que réclamait leur état.

— Un forcené. — L'avenue Wagram a été mise, hier, en émoi par une scène des plus scandaleuses.

La dame Flamant réclamait l'intervention des gardiens de la paix pour arrêter son fils Eugène, qui venait de se livrer sur son père à des voies de fait fort graves.

Ce mauvais garnement, âgé de vingt ans, et qui semblait être sous l'empire d'une surexcitation très grande, se réfugia, à l'arrivée des agents, dans la cave, et, s'armant d'une marmite en fer, opposa une résistance telle qu'un des gardiens dut dégainer. Ce n'est qu'après une lutte violente qu'on put s'emparer de ce forcené, qui a été dirigé sur le dépôt.

Un des agents a eu sa tunique déchirée et a reçu au bras une blessure qui paraît être assez grave.

— Au théâtre des Variétés, à Bordeaux, il y a trois jours, on donnait la *Fille du tambour major*; deux artistes s'étant égratignés par mégarde avec leurs épées, une querelle s'en est suivie, et, la figuration prenant parti pour des combattants, le spectacle a fini par une lutte générale sur la scène.

Le lendemain, la moitié des artistes s'est refusée à chanter, ce que voyant, la directrice, une comtesse russe, dit-on, Olga Léant, dont les affaires n'allaient pas d'ailleurs à merveille, a pris le parti de filer et de planter là son théâtre.

— Un scandale s'est produit à l'enterrement de M. l'abbé Monnier, curé de la paroisse de Sainte-Blandine, à Lyon.

Un misérable s'est élancé sur un prêtre, au milieu du cortège, et l'a violemment frappé au bras, en criant: « A bas la calotte! » Il a été arrêté par un ouvrier indigné, qui l'a remis entre les mains des gardiens de la paix.

La crapule ne se contente plus d'insulter les prêtres pendant leur vie, elle ne respecte même plus leur dépouille mortelle.

C'est au progrès.

D'ailleurs tout est en progrès à Lyon, chacun veut avoir sa part du gâteau.

Le nouveau maire de Lyon, le citoyen Gailleton, s'est fait allouer 40.000 francs à titre de frais de représentation. L'ancien maire en avait 20,000.

Qui est-ce qui paiera ces 40,000 francs? Assurément ce ne seront pas les conseillers municipaux.

— Une évasion s'est produite hier, au Palais-de-Justice, dans les circonstances suivantes racontées par la *Gazette des Tribunaux*:

Un sieur Vinay, âgé de vingt-cinq ans, se disant employé de commerce, condamné le 22 mars, par la onzième chambre, à cinq ans d'emprisonnement, pour escroquerie au préjudice de plusieurs médecins, venait de voir confirmer sa condamnation par la chambre des appels correctionnels.

Aussitôt l'arrêt rendu, un garde de service le fit sortir pour le reconduire à la Conciergerie.

Au moment où tous deux traversaient la salle des accusés, contiguë à la chambre des appels, Vinay, profitant de ce que le garde marchait à quelque distance derrière lui, pressa tout à coup le pas et parvint à s'esquiver par les couloirs de la cour d'assises, à ce moment remplis de gardes.

Ceux-ci, voyant passer un individu convenablement vêtu et coiffé d'un chapeau haut de forme, crurent que c'était un juré et le laissèrent passer sans difficulté.

— Une épouvantable boucherie, vient d'ensanglanter la commune de Dégagnac (Lot). Huit terrassiers espagnols et trois ouvriers Français, employés sur la ligne du chemin de fer de Mantauban à Brive, se sont pris de querelle dans un cabaret et n'ont pas tardé à en venir aux mains. Après avoir saccagé l'établissement, les espagnols tirèrent leurs couteaux et fondirent sur leurs adversaires. La lutte devint absolument sauvage, et se prolongea jusqu'à l'arrivée des gendarmes de Salviac. Les ouvriers français ont reçu des blessures fort graves: l'un deux avait le visage et la poitrine criblés de coups; un autre a eu la main droite perforée; le troisième était également dans un état lamentable. Les assaillants n'ont pas été ménagés non plus, et plus d'un gardera longtemps les traces de cette atroce boucherie. On a transporté à l'hôpital les hommes blessés grièvement; les combattants à peu près valides sont sous les verroux.

NOUVELLES DU MATIN

Le général Chanzy

Le général Chanzy est attendu aujourd'hui ou demain à Paris.

Il est en ce moment dans les Ardennes, à Buzancy, où il a assisté à la première communion de ses enfants.

La crise en Italie

Rome 19 mai, 9 h. soir.

Hier a eu lieu à Milan une nouvelle manifestation réprimée aussitôt par les troupes de la gendarmerie. On signale une autre manifestation à Gênes où plusieurs arrestations ont été opérées

Plusieurs journaux de Rome publient une liste du nouveau cabinet; nous pouvons affirmer que jusqu'à présent aucun arrangement définitif n'est intervenu car de nouvelles difficultés ont surgi et on ignore si ees seront aplanies aujourd'hui.

Nouvelles de Russie.

St-Pétersbourg, 19 mai.

En vertu d'un ukase portant la date du 18 mai, M. Abasa, ministre des finances, est relevé de ses fonctions sur sa demande, pour raison de santé, et M. Bunge, adjoint de ce fonctionnaire, est nommé gérant du ministère des finances.

La femme qui a été arrêtée dernièrement a été confrontée avec les dvorniks, et l'on a constaté qu'elle n'était autre que la compagne de Jeliabof, qui a été, comme on sait, exécuté. On a trouvé chez elle une imprimerie clandestine, des armes, des matières explosibles et des proclamations.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui:

Décret prohibant l'importation en Algérie du plomb, du soufre, du salpêtre, du nitrate de soude, des capsules de poudre fulminante et des affûts et voitures de guerre.

Décret accordant à la ville de Saint-Etienne (Loire) un entrepôt réel de douane pour les marchandises prohibées et non prohibées.

Décret nommant un capitaine de frégate.

Décret portant promotion dans le corps du commissariat de la marine (service des colonies).

Etat des requêtes relatives à des militaires absents ou décédés.

Partie non officielle. — Télégramme adressé de Tunisie au ministre de la guerre.

Nouvelles et correspondances étrangères.

Concours pour l'admission aux écoles nationales des Arts et Métiers en 1881.

Dépêches Télégraphiques
(*Service particulier*)

L'EXPÉDITION DE TUNISIE

Les opérations.

Tunis, 18 mai, 11 h. 35 soir.
(Arrivée le 20 à 5 heures matin.)

Le gouverneur de Béja a envoyé une députation au général Forgemol pour lui faire savoir que les troupes françaises n'avaient qu'à se présenter devant cette ville, que les portes leur seraient aussitôt ouvertes, et que les habitants leur feraient bon accueil, comme ceux de Kef et de Bizerte.

Le bruit court que Mohamed-Baccouche serait sur le point de donner sa démission de ministre des affaires étrangères.

Taïeb-bey est toujours l'objet d'une active surveillance.

Hassoun-Melelli, ami et confident du bey, a été nommé chef de la municipalité en remplacement de Sarbi Zarouk.

M. le ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante:

Skhira, 19 mai, 10 h. 46 matin.
Général Forgemol à ministre guerre

Je n'ai pas encore reçu le rapport du général Delebecque sur la journée du 17. Je n'ai de lui qu'une lettre écrite à midi qui me signale encore brouillards intenses et mauvais temps, ainsi que les difficultés des chemins pour ses envois de ravitaillement.

La brigade Logerot a fait séjour à Skhira, celle du général de Brem est venue à Souk-el-Kremis, celle du général Gaume a poussé des reconnaissances de Souk-el-Arba jusqu'à l'Oued-Kessol. Les cinq fractions encore insoumises des Chiaias ont demandé l'aman au général Logerot. Les Hambouns doivent venir aujourd'hui à son camp.

Aujourd'hui 19, le général Logerot se porte à quelques kilomètres de Béja, où il sera demain matin de bonne heure.

Le général de Brem, avec trois bataillons, vient à Skhira. Le général Gaume continue ses reconnaissances dans la vallée, sans dépasser la gare de Béja.

Rien du Kef ni de Tabarque. La situation de Constantine est toujours bonne.

Soulèvements à Tunis

Nous recevons de notre correspondant spécial les graves dépêches qui suivent:

Tunis, 19, soir

On craint ici un grand soulèvement qui serait provoqué par Ali-bey et Larbi-Zarouck.

Larbi-Zarouck, assure-t-on, a reçu une grosse somme d'argent du gouvernement italien pour entraîner les indigènes à la révolte

Nos troupes, parties hier de Manouba pour Beja et Mateur, ont été rappelées immédiatement par ordre supérieur pour reprendre nos positions autour de Tunis.

Tunis, 19, soir,

Des bandes d'Arabes des tribus voisines de Kairouan se dirigent vers la ville sainte pendant que les habitants de cette ville font parvenir au bey une protestation contre son consentement au protectorat.

Les tentatives d'insurrection continuent à Tunis.

On a opéré cette après-midi l'arrestation d'un officier tunisien qui avait dégaîné et criait, dans le quartier juif, ameutant les Arabes, les engageant à soutenir la guerre sainte.

Larbi-Zarouck ne fait plus parti du ministère. Il a été révoqué ce matin On aurait promis de le faire arrêter s'il continuait à exciter les arabes contre nous.

Le triomphe du scrutin de liste

Paris, 20 mai

Le vote qui a décidé du succès de cette entreprise politique de M. Gambetta a été le scrutin par lequel la Chambre a résolu qu'elle passerait à la discussion des articles: 243 voix contre 235. La majorité a dès lors été entraînée, et tous les scrutins ultérieurs ont eu une majorité croissante.

On cite 40 monarchistes et 20 bonapartistes, comme ayant voté pour le scrutin de liste.

Paris, 20 mai, 10 h. matin

M. Ranc et les amis de M. Gambetta viennent de fonder un comité électoral central à Paris, destiné à rayonner sur les comités électoraux des départements.

Ce comité expédiera en province des candidats opportunistes qui seront insinués dans les rangs des candidats départementaux.

Le siège de ce comité est établi rue de Provence.

Revue de la presse

Pour la *Lanterne*, le vote d'hier signifie que « les élections prochaines seront radicales. Et c'est la conscience même que chacun avait de l'opinion du pays qui a fait la victoire du scrutin de liste. »

Suivant le *Mot d'Ordre*, « il n'y a aujourd'hui ni vainqueurs, ni vaincus. C'est une idée générale qui triomphe. La Chambre, en votant le scrutin de liste, a rendu possible l'élection d'ouvriers en 1881; au pays maintenant de rendre effective la victoire que nous venons de remporter. »

Le duc d'Aumale

Paris, 20 mai.

Les fréquentes apparitions que fait depuis quelques temps le duc d'Aumale dans les parages du boulevard Haussmann, ses visites dans certain salon princier, font courir le bruit de son prochain mariage avec une princesse de maison impériale.

Mouvements républicains

Paris, 20 mai.

Un grand nombre de députés ont remarqué pendant les vacances, dans leurs rapports avec leurs électeurs, qu'ils étaient souvent accusés de modération exagérée et même d'inertie.

Ces critiques vont produire des changements dans les groupes républicains: des députés du Centre-gauche gagnent un groupe plus avancé, et plusieurs membres de l'Union républicaine vont franchir les limites de l'Extrême-gauche.

Le monument du prince impérial

Londres, 20 mai.

Un officier anglais de retour de Natal a été présenté à l'ex-impératrice Eugénie, et lui a assuré que les indigènes du pays montraient le plus grand respect pour le donga funèbre de la vallée de l'Hyotyozi et veillaient à sa conservation.

Cabaretiers et Intransigeants

Paris 20 mai, m.

Il est question d'une grande réunion de débitants de vins que provoquerait avant la fin du mois la fraction intransigeante du conseil municipal.

Encore une manifestation revolutionnaire

Paris 20 mai, 8 h. m.

Malgré le retour des amnistiés, l'anniversaire de la « semaine sanglante, » réveille peu les passions, et nous croyons que la manifestation qui aura lieu au Père-Lachaise ne dérangera ni les curieux ni la police.

Elle sera organisée par quelques groupes, au milieu desquels le comité central d'aide aux amnistiés, l'Union syndicale des travailleurs de la Seine, l'Union fédérative des groupes collectivistes, le Cercle des Egaux, le cercle des Ecclectiques.

Les souscriptions pour la manifestation sont lentes à se couvrir.

Paris, 20 mai, 11 h.

Des couronnes ont été déposées sur la tombe de la sœur de Blanqui, Mme Bareiller, décédée il y a eu hier un an.

Cet hommage à sa mémoire a été rendue à la défunte par les deux familles qui lui étaient attachées. On a remarqué les gendres de la sœur de Blanqui, MM. Lacambe et Laronde

Les candidats dans le IXe arrondissement

Hier, une soirée très mouvementée a signalé la période électorale. On a entendu, dans la salle de l'Alcazar, MM. Anatole de la Forge, Paul Dubois, Henricy et Coutaut, ouvrier typographe, tous quatre candidats.

On y a produit deux nouvelles candidatures: celles des citoyens Vauzy et Vauthier.

Arrêté contre les processions

Moulins, 19 mai.

Le maire de Moulins a pris un arrêté interdisant les processions sur le territoire de la commune.

Condamnation d'un Italien

Aix, 19 mai.

La cour d'assises d'Aix vient de condamner à dix ans de travaux forcés et à cinq ans de surveillance le sieur Roquefort (Rolla Théodore) journalier italien, pour vol avec effraction et tentative de meurtre sur la personne d'un douanier dans l'exercice de ses fonctions.

Troubles en Italie

Milan, 20 mai, 6 heures m.

Une troisième manifestation s'est produite hier à Milan. L'intervention de deux régiments a été rendue nécessaire.

On a opéré nombreuses arrestations.

L'agitation en Italie

Naples, 19 mai.

Quelques centaines de personnes, et notamment des étudiants, ont parcouru aujourd'hui la rue de Toledo, en acclamant la gauche.

La démonstration a été dispersée pacifiquement,

Les catholiques Polonais et le Pape

Rome, 19 mai.

L'*Osservatore Romano* déclare que, si le Pape n'a pas refusé de recevoir un mémoire de quelques particuliers polonais sur la situation de leur pays au point de vue de la religion catholique, cela ne signifie pas qu'il approuve le mémoire, ni qu'il soit disposé à recevoir des conseils de simples particuliers.

Arrestation de nihilistes

Saint-Pétersbourg, 19 mai.

Le journal le *Poriadok* annonce que la police avait appris que des membres du parti anarchiste devaient se réunir le 17 mai dans une petite maison située dans un lieu écarté, hors de la ville. La police s'est rendue dans cette maison le 17 dans la soirée. Elle a surpris la réunion et arrêté les huit personnes qui la composaient.

L'autriche et le traité du 12 mai

Vienne, 19 mai.

La dernière circulaire de la Porte relative à la question tunisienne, a été remise aujourd'hui au ministère des affaires étrangères.

On doute qu'une réponse y soit faite. Mais s'il y a réponse, ce sera pour dire que l'Autriche considère que dans la question tunisienne le différend regarde uniquement la France et le bey, et que c'est l'affaire de la Porte de s'entendre avec la France.

Troubles en Dalmatie

Raguse, 19 mai.

Dervisch-pacha réquisitionne des chevaux de transport, pour se rendre, à ce qu'on croit, en Thessalie. Il continue d'extorquer de l'argent à la population de Prizrend sous mille prétextes divers. Un grand nombre d'officiers supérieurs qui se trouvent à Scutari, se préparent à partir pour Larissa.

L'Angleterre et le droit d'asile

Londres, 19 mai.

Chambre des Lords. — Lord Granville répondant à lord Lamington, dit que le gouvernement anglais n'a reçu aucune représentation sur le droit d'asile.

Cette question a été soulevée fréquemment, mais les vues de l'Angleterre sont si bien connues que de telles représentations ne se produiront probablement pas.

Le gouvernement russe, avec l'assentiment de l'Allemagne, a invité l'Angleterre à se joindre à la conférence pour mettre fin aux efforts criminels de certaines associations.

Lord Granville ne trouve pas étonnant qu'après l'assassinat de l'empereur, la Russie, entr'autres moyens de mettre fin à de tels crimes, ait recherché la coopération des autres puissances. Et ce n'est pas par sympathie pour le nihilisme que le gouvernement est amené à croire qu'il n'est pas avantageux de se joindre à la conférence.

Si le nihilisme est ce qu'il paraît être, savoir une vaste association contre les lois et les institutions des sociétés civilisées et s'il agit par l'outrage et le meurtre, il est parfaitement clair que le devoir est aussi l'intérêt de l'Angleterre est de le combattre et de le punir. Mais l'orateur croit que cela ne peut être fait que dans les limites permises par les lois et, selon lui, les lois anglaises contiennent des moyens suffisants pour atteindre ce but.

Nous n'avons pas accepté de prendre part à la conférence, ajoute lord Granville, parce qu'elle n'aura pas de résultat pratique, et parce que notre acceptation n'aurait été agréable ni au Parlement ni au pays.

Il déclare cependant, sans hésitation, que ce refus impose au gouvernement la nécessité d'appliquer judicieusement et soigneusement les lois existantes pour empêcher de pareils crimes contre la sécurité des autres gouvernements et surtout pour empêcher des assassinats ou des tentatives d'assassinats soit contre les particuliers soit contre les souverains des autres Etats.

La séance est levée.

Les traités de commerce avec l'Angleterre.

Londres, 19 mai.

Chambre des Communes. — Sir Charles Dilke annonce qu'il dépose sur le bureau de la Chambre la correspondance relative.

Cette correspondance se divise en cinq parties, dont la première sera probablement distribuée ce soir; la deuxième et la troisième, demain; le plus tôt possible.

Sir Charles Dilke annonce que le gouvernement anglais a reçu du gouvernement français l'invitation de commencer immédiatement les négociations pour le renouvellement du traité de commerce. Les négociations auront lieu à Londres.

Les commissaires français sont: l'ambassadeur de France à Londres. M. Marie, directeur au ministère du commerce, M. Bouillat, consul général à Londres.

Le gouvernement anglais ne perdra pas de temps pour nommer sa commission.

Sir Charles Dilke espère que la première réunion des commissaires pourra avoir lieu mardi prochain. Il peut ajouter: Nous avons appris du gouvernement français que, si le traité n'est pas conclu, il ne sera pas nécessaire de le présenter à la Chambre actuelle: mais le traité sera soumis, après les élections, à la nouvelle Chambre, pour sa ratification. On aura donc tout le temps nécessaire pour le négocier.

Le fenianisme

Londres, 20 mai.

M. Parnell déclare qu'il s'abtiendra de voter en seconde lecture, parce que le bill ne satisfait pas aux réclamations des Irlandais. Une raison pour laquelle l'entreprise tentée en Irlande ne réussit pas, c'est que l'Irlande est sous le fléau de la domination étrangère.

Jusqu'à ce que les maîtres anglais aient été entièrement chassés du pays, il y aura peu d'espoir, pour le peuple irlandais, d'obtenir un sort moins misérable.

Sir Stafford Northcote déclare qu'il a écouté le discours de M. Parnell avec intérêt et avec peine.

De ce discours il résulte que le bill n'aura pas pour effet de pacifier l'Irlande. Mais en dehors de cela l'orateur ne croit pas qu'il existe de remède aux maux de l'Irlande. Le bill réclame surtout des amendements importants.

Sir Stafford H. Northcote votera donc d'abord pour l'amendement de Lord Elcho, et ensuite, si la chose est possible, pour le principe établi dans la motion de lord Manners.

Le marquis de Hartington répond

Le bill agraire irlandais est adopté en seconde lecture par 352 voix contre 176. (Applaudissements chaleureux prolongés sur les bancs ministériels.)

L'égalité américaine

New-York, 19 mai.

Une grande démonstration a été organisée à Albany, capitale de l'Etat de New-Yorck contre la réélection de MM. Conkling et Platt.

Le président Garfield a nommé l'ancien sénateur Bruce, qui est nègre, enregistreur du Trésor.

DERNIÈRE HEURE

Affaires Tunisiennes

Bataille de Souck-el-Arba

On mande de Tunis, en date du 15, à l'*Agence Reuter*: Une bataille a eu lieu hier entre les Français et les indigènes près de Souk-el Arba. Il y a eu beaucoup de tués des deux côtés. Les troupes françaises marchent sur Mateur.

On croit que les Arabes résisteront. Plusieurs blessés français sont arrivés à Tunis.

Une dépêche de Tunis au *Times* dit que la bataille de Souk-el-Arba a duré dix heures. Des renforts français ont été débarqués à Tunis.

Combat à Mateur

Un combat sérieux a eu lieu le soir du 18 mai près de Mateur entre nos troupes et les Kroumirs; ceux-ci ont éprouvé des pertes considérables et se sont enfui au premier coup de canon.

Les français ont perdu 6 hommes.

Combat avec les Arabes

Tunis 19 mai, s.

Les colonnes des généraux Bréard et Maurand marchant le 18 sur Mateur, ont rencontré 2,500 arabes, qui tentèrent de leur barrer le passage. Un combat sérieux s'engagea immédiatement. On croit que les arabes ont eu au moins 50 tués ou blessés.

Les Français ont eu 4 soldats blessés.

Les habitants de Mateur ont fait leur soumission.

Incarcération de Larbi Zarouk

Tunis, 20 mai.

Larbi Zarouk s'était réfugié au consulat anglais; sur la demande de M. Roustan, le consul anglais le rendit aux autorités tunisiennes, Larbi Zarouk a été incarcéré en attendant qu'il soit envoyé en exil.

Le livre bleu anglais

Londres, 20 mai, matin.

Le livre bleu anglais contient des dépêches qui confirment que l'attitude de l'Angleterre est favorable à l'annexion de la Tunisie à la France.

Lord Salisbury déclara à M. Waddington, en 1878, qu'il croyait impossible le maintien du régime qui existait alors en Tunisie, il ajouta qu'il appartenait à la France de régénérer ce pays.

En juin 1880, lord Granville déclara de son côté à M. Léon Say, notre ambassadeur à Londres à cette époque, que l'Angleterre considérait la Tunisie comme faisant partie de l'Empire Ottoman, mais qu'elle n'était nullement jalouse de l'influence française en Tunisie.

Agitation républicaine en Italie

Florence, 20 mai.

L'agitation républicaine en Italie excite d'assez vives préoccupations. Des réunions secrètes ont été tenues dans plusieurs villes de l'Italie.

Bulletin du Commerce

Les Enchères de Londres

Londres, 19 mai, 6 h. 30 s.
Vente de la journée 9,500 balles.
Le marché est ferme.

PRODUITS DIVERS

Cotons (clôture). Bonne demande à prix fermes.

Ventes de la journée: 1,200 balles. On cote très ordinaire Louisiane sur juillet 67 50 les 50 kilos.

Liverpool, 19 mai.

Cotons (clôture du marché). — Ventes de la journée, 10000 balles dont 1000 pour la spéculation et l'exportation et 9000 pour la consommation.

Marché soutenu.

Importations 24,000 balles.

Marseille, 18 mai, soir.

Blés. Marché calme, cours sans changement. Ventes de la journée, 2,700 qx. disp. Importations 4,813 qx.

Ghirka Nicolaïeff 25,75. Ghirka Odessa 27.75, Tendre Pologne 25.26 les 100 kilos.

Graines oléagineuses. Calmes. On a vendu 3,790 qtx Sésames Caromandel, 33.50 escompte 1 1/2 0/0 Arachides Rio Numez 28.50 les 100 k.

Cafés. Marché calme.

On a vendu 1.560 sacs Rio de Janeiro à 50, Rio de Janeiro à livrer à 62.50 et Santos à 71.50 les 50 k. ent.

Londres, 18 mai.

Sucres bruts. Marché ferme aux pleins prix précédents.

Raffinés. Affaires actives; sortes jaunes supérieures en hausse de 3 à 6 den.; autres sortes très fermes.

Sucres de betterave et en pains: Vente calme.

Marseille, 19 mai,

Les derniers avis des Dardanelles signalent le passage de: 11 navires et de 8 steamers chargés de froments à destination de 4 pour Marseille, 2 pour l'Angleterre, 4 pour la Belgique, 2 pour la Hollande, 1 pour Malte, 1 pour France, 1 pour Raguse, 1 pour Patras, 2 pour Messine, 1 pour Gibraltar.

Il est en outre passé 5 navires, dont 2 chargés d'orges à destination de l'Angleterre, 1 chargé d'avoine à destination de la Belgique, et 2 chargés de maïs à destination de: 1 pour Marseille, 1 pour la Belgique.

Le Havre, 19 mai, soir.

Cafés. Affaires actives, prix très fermes. On a vendu 15,270 sacs dont 1,290 Haïti Cayes de 58 à 59; 893 Haïti Jacmel à 63.50; 500 d. dvieux à 72; 312 Cap de 63 à 64; 328 Haïti à 60; 1,200 Malabar à livrer à 84; 9,600 Santos non lavés à livrera 62; 250 Haïti St-Marc à 78; 500 Petit-Goave à 64, et 1,000 Haïti Jérémie à 59 les 50 kil. ent.

Londres, 19 mai.

Temps Beau.

Cargaisons flottantes

Marché calme, prix soutenus.

Cargaisons arrivées: 1; à vendre 10.

Anvers, le 19 mai.

Froments calmes, prix soutenus.

Seigles fermes.

Pétrole tendance baisse.

Disponible 19,25, courant 19,25, juin 19,25, 4 derniers, 21,00.

Sucre tendance faible.

Disponible 57,40, 3 d. d'oct. 52,25.

Cafés plus fermes. On a vendu 714 sacs Rio à 27 1/4 cents, et 730 Santos à 29 1/2 cents le demi kilo acq.

MARCHE LINIER DE LILLE
du 18 mai 1881

Lins de pays. — Affaires limitées aux besoins du moment, prix sans changement.

Lins de Russie. — Il s'est traité un peu plus d'affaires que la semaine dernière tant en disponible qu'en livrable. Par la suite de la baisse du change, le livrable est plus faible. Change de St-Pétersbourg sur Paris à 3 mois 256. La navigation est ouverte à Riga et à Reval; elle le sera incessamment à Pernau et à St-Pétersbourg.

Étoupes de peignage. — Vente assez régulière, sans variation sensibe dans les prix. Les étoupes de Riga de qualité moyenne s'écoulent moins facilement que les rouies à terre. Les étoupes de Bergues et Wallonnes restent sans changement.

Fils. — Les transactions continuent d'être peu actives, prix sans changement.

Fils de jute. — Il y a un peu plus de recherche, mais les transactions restent limitées et les prix assez faibles. On cote le 7 trame cardée à 64 centimes

Toiles. — Affaires calmes.

Principalité de Lille. — Etat des quantités de lins, fils et toiles, importés et exportés pendant la 1re décade du mois de mai

Importations. — Lin brut 00,000 k. — Lin teillé 1,129,810 k. — Etoupes de lin 109,070 k. — Fils de lin 18,503 k. — Fils d'étoupes 0,000 k. — Fils de jute 2,467 k. — Toiles de lin 3,336 k.

Exportations. — Lin brut 21,500 k. — Lin teillé 21,969 k. — Etoupes de lin 234,691 k. — Fils de lin 18,213 k. — Fils d'étoupes 2,670 k. — Fils de jute 15,922 k. — Toiles de lin 1,335 k.

Port de Dunkerque. — Importations et exportations des matières textiles du 10 au 16 mai 1881.

Importations. — Lin 6,931 k. — Jute 225,700 k. — Chanvre 00,000 k. — Etoupe 35,000 k. — Fil de lin »,»» k. — Fil de jute 0,000 k. — Fil d'étoupe 0,000 k. — Toiles de lin 0,000 k. — Toiles de jute 165 k.

Exportations. — Lin 00,000 k. — Jute 00,000 k. — Chanvre »,»» k. — Etoupe 2,600 k. — Fil de lin 0,00 k. — Fil de jute 5,820 k. — Fil d'étoupe 0,000 k. — Toile de lin 0,000 k. — Toile de jute 0,000 k.

MARCHÉS BELGES

Lins. — Très peu approvisionnés, prix un peu plus faciles. — Fils et Toiles. — Pas de changement sur la semaine dernière.

Marché de Béthune du 18 mai

Froment	21	à 23 ..	Avoine 3e q.	7 ..	à .. ..
Blé mêlé.	16 50	22	Colza	20 ..	23 ..
Seigle	16 ..	17 50	Œillettes	37 ..	38 50
Orge	..	..	Lin	23 ..	29 ..
Escourg.	12 ..	14 50	Cameline	14 ..	17 ..
Avoine	11 50	..	Fèves	16 ..	18 ..
» 2e q.	9 ..	..	Haricots	25 ..	15 ..

A LA CONFIANCE

Mel BRUNO-AGACHE

50, *Grande-Rue*, 50, *ROUBAIX*

Bonneterie, Rouennerie, Chemiserie, Articles de Blanc, Mérinos, Cachemires, Soies, etc.

CHEMISES SUR MESURE

Spécialité de Gants, pour hommes, dames et enfants.

Bon marché exceptionnel. 2399

SAILLY-LEZ-LANNOY

Tir à l'arc au but, établi chez Auguste Ficquet, estaminet Saint-Eloi *Au Maréchal.*

Avis aux archers:

Nous avons l'honneur de vous inviter à assister au Tir a l'arc au but que nous nous proposons d'offrir aux amateurs, le jeudi 26 mai 1881, *jour de l'Ascension*, dans le local de la Société.

160 fr. de prix seront répartis comme suit:

1er prix, 35 fr.; 2e 30; 3e 20; 4e 15; 5e prix, 11 fr.; 6e 9; 7e 7; 8e 6; 9e 5; 10e prix, bas nombre, 12 fr.; 11e prix, mouche, 10 fr.

Le tir commencera à 10 h. 1/2 et continuera sans interruption.

La mise sera de 60 centimes.

L'inscription commencera à 7 heures du matin et finira à 5 heures du soir.

ABONNEMENT GRATUIT

Toute personne abonnée à un journal quelconque, recevra *gratuitement*, à titre d'essai, l'Eclaireur Financier, pendant trois mois.

L'Eclaireur Financier (7me *année*) est indispensable aux porteurs de titres; il paraît tous les samedis, publie les listes officielles de tous les tirages et donne des renseignements précis sur toutes les valeurs.

Pour recevoir cette utile publication, il suffit d'envoyer la bande d'adresse du journal auquel on est abonné, au Directeur de l'Eclaireur Financier, 45, rue Vivienne, à Paris. 4,9,14,19—614—417

SOCIÉTÉ D'ASSAINISSEMENT

ANONYME, 7, rue de Chateaudun, PARIS.

Souscription de 600 actions
de 500 francs chacune

Produisant intérêt à 5 0/0 l'an et donnant droit à un dividende proportionnel dans les 60 0/0 réservés aux actions à la répartition des bénéfices, conformément aux statuts dressés par Me AUBRON, notaire à Paris.

La Société, fondée au capital de 600,000 francs divisé en 1,200 actions, a pour but la désinfection instantanée et absolue des produits de la vidange, et leur transformation immédiate, par une simple manipulation, en engrais supérieur conservant toute sa richesse fertilisante.

A cet effet, elle se propose:

1° l'exploitation de la Tinette-filtre-déversoir Egasse, complètement inodore, breveté S. G. D. G.

2° L'exploitation de l'appareil Egasse, breveté S. G. D. G. pour la fabrication du gaz hydrogène pur, dont les sous-produits fournissent les désinfectants concentrés, à une efficacité reconnue pour l'assainissement des villes, ports, propriétés, établissements publics et industriels, halles, marchés, étables, écuries, navires, usines, brasseries, fosses d'aisances, abattoirs, etc.

La souscription sera ouverte
au siège social, 7, rue de Chateaudun
à partir de Lundi 23 Mai 1881
de 10 heures à 6 heures

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION:

250 francs en souscrivant.
250 francs trois mois après la constitution définitive.

Tout souscripteur aura droit à *une part de Fondateur par 10 actions*, qui lui seront attribuées à la répartition.

Les statuts, brochures explicatives, prospectus, etc., sont tenus à la disposition du public au siège social et seront adressées *franco* à toute personne qui en fera la demande.

On peut souscrire, dès à présent, par correspondance. 19441

A. DUBIEZ ET FILS Agents de Change

TOURNAI, 4, Place du Parc, 4, TOURNAI

Achat et Vente
de fonds publics belges et étranger
PAIEMENT DE COUPONS
Renseignements précis & gratuits 21848

Sauvez les enfants

sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIERE
Du BARRY, de Londres

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière Du Barry.

» L'enfant souffrait, sans cause apparents d'une atrophie complète avec vomissement continuels qui résistaient à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière arrêtait immédiatement les vomissements, et rétablit la santé de l'enfant en six semaines de temps. »

Cure N° 99,625. — Avignon La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — Borrel, née Cabonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boites: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil. 4 fr.; 1 kil., 7fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boites de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Morelle-Bourgeois; Desfontaines, épicier sur la place; Boubert, Epicerie, Centrale, 13, rue Saint-Georges; à Tourcoing, chez M. Bruneau, pharmacien, rue de Lille Despinoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Du Barry & Ce (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

M. le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfant à Londres, rapporté: « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (élément dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farinacées, occasionne l'effroyable moréalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, et d'adultes dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

Nous quelques preuves de son efficacité, même dans les cas les plus désespérés:

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. de Montanay, 44, rue Condorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

Cure N° 80,416. — M. le docteur F. W. Beneke professeur de médecine à l'Université, fait le rapport suivant à la clin[illegible] de Berlin le 8 avril 1832:

Cure N° 85,410. — [illegible] Valence Drôme), 12 juillet 1873. — Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continuels, je l'ai nourri depuis de votre excellente Revalescière. Dès le premier jour l'enfant allait mieux et après trois jours de ce régime, il reprit sa santé. — Elisa Martinet-Alby.

Propriétaire Gérant: Alfred Reboux
Roubaix. — Imp. Alfred Reboux